

# Viticulture

## Des vendanges exceptionnelles en 2018, mais des expéditions en repli

Dans le Grand Est, les campagnes viticoles se suivent, mais ne se ressemblent pas. Après une année 2017 marquée par les aléas climatiques, 2018 est l'année de tous les records de précocité et de rendements. Les vendanges 2018 sont les cinquièmes à débuter en août depuis les quinze dernières années. Pour le vignoble champenois, il s'agit des meilleures vendanges depuis 2000.

En vins de Champagne, les marchés français et européens sont en recul, tandis que ceux des pays tiers poursuivent leur croissance. La stratégie de commercialisation de la filière porte ses fruits à l'export (hausse de la valeur, malgré un retrait des ventes globales de 2 %). Au contraire, en Alsace, les ventes diminuent, sauf celles de Crémant pour lequel les consommateurs manifestent un certain attrait notamment à l'export.

Sultan Baspinar, Cécile Biaudet, Rémi Courbou, Hélène Frumholz, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf Grand Est)

En 2018, la production française de vins d'appellation est en nette hausse dans tous les bassins viticoles par rapport à la moyenne quinquennale du fait de conditions climatiques favorables. Seuls quelques dégâts localisés de grêle sont à déplorer. La faiblesse des stocks, suite aux récoltes 2017 et 2016 en retrait, limitent cependant les disponibilités pour la campagne de commercialisation, et maintiennent des niveaux de prix élevés à l'exportation.

### Des conditions météorologiques régionales très favorables

Les conditions de culture étaient bonnes à la sortie de l'hiver et la douceur des températures du printemps a favorisé un départ de la végétation plus précoce qu'en 2017. Pourtant, les bourgeons sont apparus tardivement, limitant ainsi les risques de dégâts liés au gel, absent par ailleurs en 2018. Les vignes ont dix jours d'avance par rapport à la moyenne décennale.

Des orages de grêle fin avril et début mai ont causé des dégâts sur 1 800 hectares de vignoble champenois, dont 900 ha entièrement détruits dans les secteurs de la Vallée de la Marne et de la Côte des Bars. Ce climat humide a favorisé le développement précoce du mildiou en Champagne alors qu'en Alsace, l'état sanitaire des vignes restait bon.

L'été marque le retour d'une météo particulièrement favorable pour les vignes. La faible pluviométrie, ainsi que les mesures de protections mises en place, ont permis de contenir le développement des maladies.

Par ailleurs, la sécheresse n'a pas réduit le potentiel de rendement, sauf localement en Alsace. Le cycle de développement étant en avance de 15 à 20 jours, les vendanges ont débuté le 20 août en Champagne. En Alsace, elles ont commencé le 22 août pour le Crémant, le 3 septembre pour les vins tranquilles et le 17 septembre pour les mentions Vendanges tardives et Sélections de Grains Nobles. C'est la cinquième fois en quinze ans que les vendanges démarrent au mois d'août.

### Vendanges exceptionnelles en Champagne

Le potentiel de rendement agronomique en Champagne se situe entre 16 000 et 18 000 kg/ha, soit les meilleurs chiffres depuis l'année 2000. Le rendement commercialisable fixé par le Comité Champagne est de 10 800 kg/ha sans déblocage de réserve.

En septembre, les vendanges sont terminées en Champagne et sont exceptionnelles en volume et en qualité. Le rendement en appellation atteint 12 300 kg/ha. La production de vins classés AOC (y compris mise en réserve) s'élève à 2,5 millions d'hectolitres (hors départements de l'Aisne et de la Seine-et-Marne).

### En Alsace, précocité, quantité et qualité sont les maîtres mots de ce millésime

Les vendanges alsaciennes sont remarquables en raison de leur précocité, de la quantité et de la qualité des raisins. Elles se déroulent sur une période de deux mois afin

de gérer au mieux les maturités et les acidités. Les vignes présentent un excellent état sanitaire et les grappes sont nombreuses. Malgré le phénomène de sécheresse intense limité toutefois à certains secteurs du vignoble, la production de ce millésime est généreuse et de grande qualité.

Le volume de récolte 2018, toutes AOC classées confondues, s'établit à 1,2 million d'hectolitres, y compris 27 600 hl de VCI (volumes complémentaires individuels), un niveau proche de celui de 2016. Cela représente une hausse de 33% par rapport à 2017, dont la récolte AOC atteignait 0,9 million d'hectolitres.

Avec plus de 28 200 hl, les volumes constatés pour les Vendanges tardives et les Grains Nobles sont parmi les plus élevés de ces trente dernières années.

### Champagne : les tendances des expéditions de ces dernières années se confirment

Au cours de l'année 2018, 302 millions de bouteilles sont vendues dans le monde, soit une baisse de 1,7 % par rapport à 2017 ; le chiffre d'affaires atteint cependant un nouveau record en frôlant les 4,9 milliards d'euros, ce qui représente une hausse de 0,3 %. Les vigneronnes sont les acteurs économiques qui profitent le moins de ce phénomène car leurs principaux marchés destinataires sont la France et l'Europe. Les Maisons, désormais habituées à commercialiser avec les pays tiers, valorisent le mieux leurs produits.

Par rapport à 2017, ce sont en effet les expéditions des vignerons qui reculent le plus, puis celles des Maisons (respectivement - 5,4 % et - 1,5 %). Seules les coopératives marquent une très légère progression de 0,7 %.

Les expéditions à destination de la France sont le plus en retrait (- 4,6 % par rapport à 2017 et - 8,6 % par rapport à la moyenne quinquennale). Le marché européen reste globalement stable, avec une légère réduction de 0,9 % par rapport à 2017 et de 1,8 % par rapport à la moyenne quinquennale. Les anticipations liées au Brexit ne sont pas sans conséquence sur les ventes vers le Royaume-Uni et expliquent en partie la

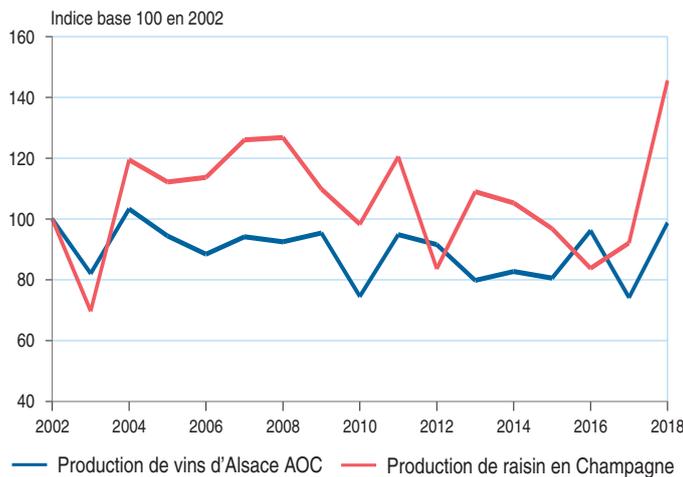
baisse des expéditions vers l'UE. À l'inverse, le marché des pays tiers reste toujours moteur avec une progression des expéditions de 3,2 % comparé à 2017 : 79 millions de bouteilles ont été envoyées vers ces destinations en 2018, soit une hausse de 13,9 % par rapport à la moyenne quinquennale. Les principaux marchés importateurs sont les États-Unis, le Japon et la Chine.

**Alsace : seules les ventes de l'AOC Crémant progressent**

Les volumes de vins d'Alsace commercialisés, toutes AOC classées confondues, représentent 909 650 hectolitres en 2018. Dans un contexte économique globalement

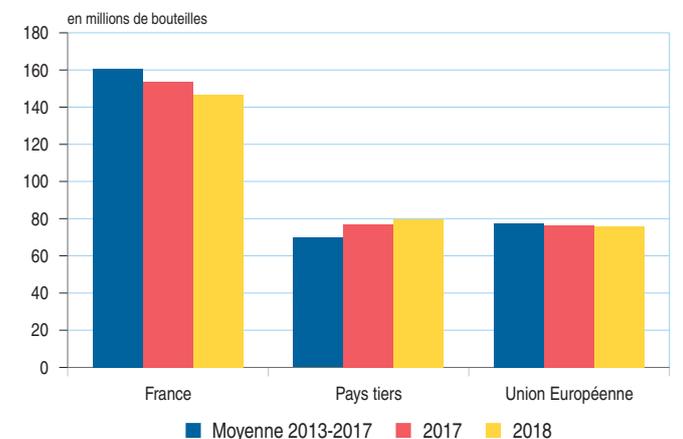
morose, ce volume est en diminution de 3,5 % comparé à 2017. Parmi les AOC Alsace, la commercialisation du Crémant avec 247 000 hl augmente de 1,6 % par rapport à l'année précédente. Ce sont essentiellement les ventes à destination de l'export qui connaissent un essor (+ 7 %). Les ventes de l'AOC Alsace, qui représentent 70 % des volumes commercialisés, reculent de 5,1 % en comparaison avec 2017. ■

**1 Évolution de la production de raisins en Champagne et de vin d'Alsace AOC**



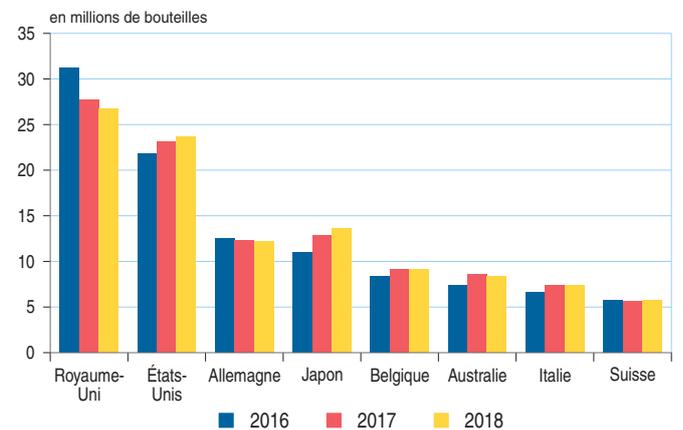
Sources : Comité Champagne, Comité interprofessionnel des vins d'Alsace (CIVA).

**2 Évolution des expéditions de Champagne**



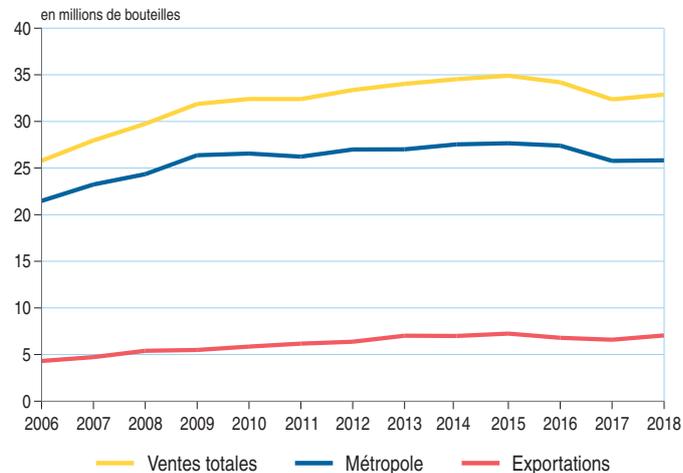
Source : Comité Champagne.

**3 Exportations de Champagne par pays**



Source : Comité Champagne.

**4 Évolution de la commercialisation du Crémant d'Alsace AOC**



Source : Comité Interprofessionnel des Vins d'Alsace (CIVA).